

M. Lundrigan: Sans conditions. Je répondrai à la question du député après mon discours, pendant une demi-heure s'il le veut.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): La présidence rappelle au secrétaire parlementaire qu'il faut plus que le consentement du secrétaire parlementaire.

Des voix: Bravo!

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le député de Gander-Twillingate poursuive ses remarques?

Des voix: D'accord.

M. Perrault: Il faut mon consentement aussi, je pense. Puis-je poser ma question maintenant?

M. Lundrigan: Après mes remarques. Alors le secrétaire parlementaire, le député de B.S...

Des voix: Oh, oh!

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): Le député a maintenant la parole par consentement unanime et c'est lui qui décide quand une question peut lui être posée.

Des voix: Bravo!

● (9.00 p.m.)

M. Lundrigan: Merci, monsieur l'Orateur. J'avais quelques autres points à soulever, mais je ne prendrai pas du temps de la Chambre à cette fin; je le ferai plus tard lorsque nous siégerons en comité plénier et que nous analyserons article par article le projet de loi à l'étude.

Comme je le disais, en 1961 et en 1962, quand le très honorable député de Prince-Albert était premier ministre et que je me trouvais encore plus loin d'Ottawa que maintenant du fait que les communications n'étaient pas aussi perfectionnées que maintenant, je me souviens d'avoir entendu d'Ottawa certains propos sur le développement du Nord, sur la vision du Nord, et je pouvais imaginer le premier ministre d'alors entraînant le peuple canadien, avec son style et son magnétisme habituels, dans l'exaltante aventure de la mise en valeur des ressources du Nord canadien.

Je m'en souviens nettement, ainsi que de l'impression qu'il m'avait faite, moi jeune Canadien, à peine assez vieux pour voter. Je n'ai pas retrouvé cette attitude au Canada depuis les trois ou quatre dernières années. Je n'ai vu personne faire preuve d'une telle initiative et venir affirmer que nous devons exploiter nos vastes ressources. La mise en valeur de l'immense Labrador qui appartient à Terre-Neuve avec toutes ses ressources naturelles, ainsi que des grandes réserves de pétrole en Alberta exige de la perspicacité, de la détermination, de l'intérêt et de l'énergie. C'est ce qui manque actuellement. Non seulement ces qualités font défaut dans le bill ennuyeux et étriqué dont nous sommes actuellement saisis mais elles font aussi défaut dans toute notre attitude envers l'exploitation de nos ressources. Nous manquons de direction, de programme d'exploitation, d'énergie ou de détermination.

J'aimerais que des industries appartenant à des Canadiens et créées par des Canadiens soient un peu plus encouragées à mettre en valeur nos ressources naturelles dans le Nord, notre pétrole, notre bois et ainsi de suite. Mais c'est ce qui manque dans la mesure à l'étude et dans l'attitude du gouvernement. Bref, le leadership fait défaut. Le gouvernement actuel ne m'offre aucune inspiration pas plus qu'il n'en offre aux investisseurs canadiens moyens. Même nos petites entreprises ne reçoivent aucun encouragement.

Rien n'est prévu pour encourager les gens à aller dans le Nord et à y gagner un peu d'argent. Combien de députés ont vu nos jeunes passer six ou huit mois dans le Nord à y travailler afin de se gagner un peu d'argent de poche? Ceux qui y vont sont des aventuriers, des explorateurs et des entrepreneurs, cependant leurs efforts leur rapportent très peu. Ils abandonnent les commodités de la vie, telles que les a définies le député de Mont-Royal pour qui les lumières de la rue donnent un aspect avenant et grandiose à tout. L'inspiration de l'auteur de Sam McGee, Robert Service et d'autres grands auteurs canadiens fait sûrement défaut de toute cette attitude se trouve aggravée par suite du manque de leadership dans notre pays.

Je termine...

Des voix: Bravo!

M. Lundrigan: ...par une question à laquelle d'autres voudront sûrement s'arrêter. Nous avons aujourd'hui, au Canada, un ministère de l'Expansion économique régionale, le MEER ce qui fait penser à une congestion nasale. Ce ministère est chargé de mettre fin aux disparités régionales au Canada. Dans notre nouvelle société juste, elles ne doivent plus exister.

Mais quelqu'un s'est imaginé que nous n'étions pas prêts à modifier nos politiques monétaires et fiscales, sur un plan régional, de crainte de blesser les Canadiens d'ailleurs au Canada. Aussi, le ministère a-t-il décidé d'encourager de ses subventions l'industrie à s'établir en Gaspésie, région économiquement faible, que le ministère a désignée comme telle. J'ignore quel nom Tom Kent lui donne, les appellations sont si nombreuses. Même s'ils ont été conçus et mis au point par le ministère de l'Expansion économique régionale et malgré l'audace dont ont fait preuve ses hauts fonctionnaires, les programmes de MEER ont tout simplement fait long feu.

Et pourquoi? Parce que les régions désignées sont les plus arriérées au Canada du point de vue économique. Les entreprises n'ont pas de structures établies. Aucun des hommes d'affaires de la Gaspésie n'a pu donner les preuves comptables qu'il méritait une subvention; il ne pouvait pas dire s'il avait reçu \$40,000 de l'entreprise A et \$50,000 de la firme B. Le député admettra que les secteurs commerciaux ne sont pas bien structurés en particulier dans les régions sous-développées.

Le fait est que les principes du ministère de l'Expansion économique régionale—s'il y en a jamais eu ailleurs que dans l'esprit de l'ancien sous-ministre—n'ont pas été un succès. Même en prenant en bloc le programme de prêts, le programme de développement de la pêche, la loi